

Manifestons le 13 avril contre les répressions syndicales et les violences policières

Le Comité national de l'Union syndicale Solidaires réuni le 3 et le 4 avril dénonce et condamne fermement toutes les répressions et violences policières à l'encontre du mouvement social.

Nous syndicalistes, combattons depuis plusieurs années des politiques qui vont à l'encontre des droits des salarié-es du privé comme de la fonction publique, du pouvoir d'achat, des conditions de travail, de la protection sociale et qui laissent sur le bord du chemin nombre de personnes dans la précarité, au nom de la productivité et d'un capitalisme qui compromet l'avenir de la société elle-même.

Aujourd'hui, mettant en ouvre les politiques libérales poussées à leur terme, incapable de répondre aux enjeux de la situation actuelle et à la colère sociale exprimée ces derniers mois, ce gouvernement choisit ostensiblement la réponse répressive à l'encontre de tous ceux et celles qui portent un autre projet de société. Ce qui se traduit par des sanctions administratives, l'autorisation de licenciements à l'encontre de représentants syndicaux sous l'aval de la ministre du travail, des mises en examen, des condamnations judiciaires des militant-es syndicaux et plus largement du mouvement social.

Ce qui se traduit par le détricotage des libertés publiques avec la loi anti-manifestation maquillée en loi anti-casseur, les interventions des forces de police dans les lycées, collèges, à l'encontre des douaniers, des salarié-es et l'usage de la force illégitime et disproportionnée à l'encontre des manifestant-es gilets jaunes, jeunes, et population des quartiers.

Les habitant-es des quartiers populaires subissent une stigmatisation et une répression continue de la part des « forces de l'ordre ». Les combats sociaux dans ces quartiers sont réduits au rang d'émeutes et sont systématiquement criminalisés.

Depuis des mois, des Gilets jaunes ont été condamnés ou sont mis en détention préventive automatiquement suite à leur refus de comparution immédiate, ou mis en garde à vue sans avoir rien fait depuis des mois, actant une utilisation répressive faites des procédures judiciaires, sur instruction des parquets.

Les postier-es de Sud postaux 92 en grève depuis un an, dont certains licenciés suite à leur lutte, se voient convoqués devant un juge d'instruction pour des actions syndicales datant de 2014. Nous condamnons fermement la mise en examen de Gaël Quirante et de 3 de ses collègues, qui a eu lieu cette semaine.

Antony de Sud Commerce a été licencié par la ministre du Travail contre l'avis de l'inspection du travail récemment.

Dosso, représentant de section syndicale SUD Industrie à Vélib, est convoqué à un entretien de licenciement alors que les élections professionnelles approchent.

Plusieurs enseignant-es du collège République à Bobigny, dont 3 de Sud Education, se voient muté-es d'office, ou menacé-es de sanctions administratives après des années d'investissement et d'enseignement dans leur collège.

Quarante militant-es et agent-es des finances publiques en lutte depuis neuf semaines dans la Haute-Garonne ont été convoqué-es au tribunal administratif en référé ce jour par leur direction locale, après des lettres les menaçant de sanctions remises par des huissiers y compris à leur domicile et font l'objet de demandes de dommages et intérêts de 1000 € chacun-e par jour de blocage.

Gaëtan, militant de Solidaires groupe RATP, des cheminot-es de SUD-Rail sont toujours sous la menace de licenciements ou sanctions.

Des dizaines de journalistes ont été agressé-es ou blessé-es par les forces de l'ordre alors qu'ils/elles ne faisaient que leur travail en couvrant les mobilisations et manifestations.

Des militant-es écologistes, des militant-es dénonçant les violences policières et plus d'une centaine de blessé-es graves de ces derniers mois, sont menacés judiciairement, mis en garde en vue. Rien que s'agissant du mouvement des Gilets jaunes, les chiffres sont effrayants : près de 10 000 interpellations ayant débouché sur près de 2 000 condamnations dont 800 à de la prison ferme. Rappelons les 22 éborgné-es, les 5 mains arrachées et Zineb Redouane, personne décédée le 1^{er} décembre suite aux blessures provoquées par une grenade sur son balcon au 4 ème étage à Marseille ! La surenchère sécuritaire a même porté la violence dans des villes où les manifestations se succédaient dans le calme samedi après samedi.

Geneviève Legay d'ATTAC a été gravement blessée alors qu'elle manifestait pacifiquement à Nice, après des déclarations niant l'implication des CRS par le ministre de l'Intérieur, le procureur a dû revenir sur ses propres déclarations qui allaient dans le même sens...

Des dizaines de journalistes ont été agressé-es ou blessé-es par les forces de l'ordre alors qu'ils/elles ne faisaient que leur travail en couvrant les mobilisations et manifestations.

Depuis des mois, des Gilets jaunes ont été condamnés ou mis en détention préventive automatiquement suite à leur refus de comparution immédiate, ou mis en garde à vue sans avoir rien fait depuis des mois, actant une utilisation répressive faites des procédures judiciaires, sur instruction des parquets.

L'Union syndicale Solidaires alerte sur toutes ces dérives qui actent le recul des libertés syndicales, des libertés d'opinion et de manifestation et sera aux côtés de tous celles et ceux qui les subissent et condamne ces dérives autoritaires qui vont à l'encontre d'une véritable démocratie. Le gouvernement prend prétexte des mobilisations sociales pour mettre en place les bases d'un état autoritaire en s'appuyant sur l'intensification des outils répressifs policiers et judiciaires. Dans un contexte de montée des racismes et de l'extrême droite, il est urgent d'avoir des réactions unitaires les plus larges possibles. Pour l'union syndicale Solidaires, ces répressions doivent, au contraire, avoir pour effet de cimenter la solidarité entre ceux et celles qui luttent.

L'Union syndicale Solidaires appelle à se mobiliser en solidarité avec tous les camarades qui subissent ces répressions et à participer aux initiatives de soutien et aux rassemblements.

L'Union syndicale Solidaires appelle à manifester massivement sur tout le territoire le samedi 13 avril contre la loi « anti-manifestation », les répressions syndicales et du mouvement social, et contre les violences policières et sera de toutes les mobilisations visant à populariser ces combats essentiels.